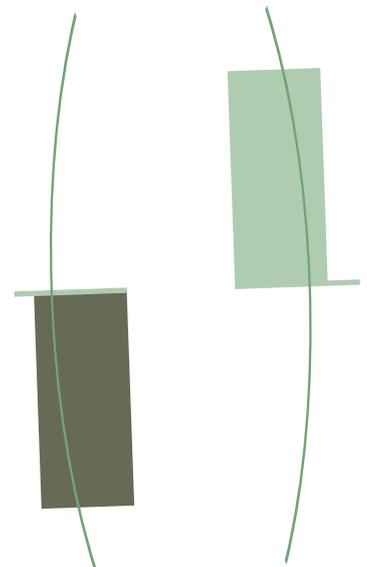
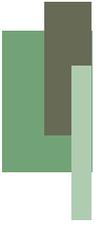


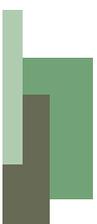


PROJET ASSOCIATIF
2021-2026





"Accompagner chacun,
pour construire l'avenir
ensemble"





PREAMBULE

L'association ABCD cherche en permanence à penser son évolution en lien avec ses missions, au regard d'un monde qui change et dans lequel les besoins des hommes et des femmes en termes d'accompagnement nécessitent des ajustements permanents.

L'association s'adapte pour que les besoins de tous puissent être exprimés et entendus, et invente les accompagnements de demain.

Ce projet associatif, qui se soucie d'éthique de manière permanente, doit répondre aux préoccupations actuelles : une société qui bouge, évolue, et bouscule l'ordre de ses valeurs.

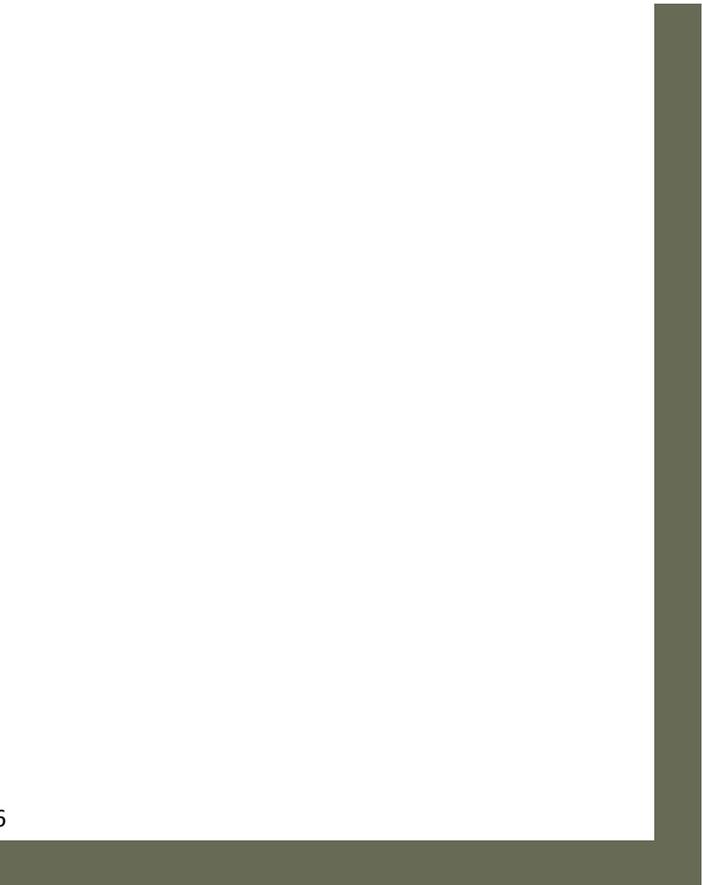
Le projet associatif sert de base aux projets des établissements et services, il est une référence. Fil rouge de nos actions pour les cinq prochaines années, il a valeur d'engagement pour le Conseil d'Administration et sa mise en œuvre est assurée par la Direction.





SOMMAIRE

1. La mission de l'Associationpage 5
 - L'histoire ce que l'on estpage 6
 - Les valeurs.....page 8
 - Le rôle de l'Association, ses missionspage 9
2. Les orientations politiques, stratégiques et les objectifs opérationnels de notre projetpage 10



1. La mission de
l'association

L'histoire, ce que l'on est,

L'Association ABCD, créée en 1984, a construit une identité forte et son projet autour de problématiques sociétales émergentes et plus particulièrement de la toxicomanie, des addictions et de la délinquance juvénile. Elle s'inscrit dans une tradition humaniste au service de la personne dans le respect de sa dignité et le souci de son épanouissement.

Aujourd'hui, et depuis lors, nous œuvrons plus largement auprès des personnes en difficultés, adultes ou mineurs, en cherchant à garantir l'égalité des chances pour tous.

L'association ABCD place l'accompagnement et le soin au cœur de son action, afin que chacun puisse parvenir à une progression et avoir les meilleures possibilités d'autonomie et de réintégration dans la vie sociale, familiale et professionnelle.

Au fil de son histoire, l'association s'est progressivement inscrite dans le cadre des politiques de santé publique, d'addictologie et de protection judiciaire de la jeunesse.

Elle mène une politique de recrutement de son personnel dont les qualifications pluridisciplinaires répondent aux besoins des personnes accompagnées et à la réglementation; et intègre les cadres juridiques et les références théoriques du secteur pour mener des actions de qualité.

L'association ABCD est gestionnaire d'établissements et de services, participant à des missions de services publics et d'intérêt général. Cette logique l'oblige à assurer la transparence de son action, à défendre son caractère non lucratif et à prendre en compte les orientations des pouvoirs publics avec un souci constant d'innovation et de créativité.

L'association gère en 2021 deux Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention des Addictions (CSAPA) à Calais et Saint-Omer, deux Centres d'Accueil d'Accompagnement à la Réduction des Risques des Usagers de Drogues (CAARUD) à Calais et Arras regroupés dans un pôle Santé, un Centre Educatif Fermé (CEF) à Saint-Venant et un Centre Educatif Renforcé (CER) à Isbergues regroupés dans un pôle Justice.

Son siège est situé à Saint-Omer (62).

Son financement relève de l'Assurance Maladie avec l'Agence Régionale de Santé des Hauts de France comme tarificateur pour ses activités médico-sociales et du Ministère de la Justice pour ses centres éducatifs. Elle perçoit également des subventions du conseil départemental du Pas de Calais pour des actions de prévention.

Son action est régie par le code de la santé publique pour les activités médico-sociales et le code de justice pénale des mineurs pour les centres éducatifs.

Sa gouvernance est assurée par un conseil d'administration composé de bénévoles issus de la société civile. Pour mener son action l'association dispose de professionnels engagés et qualifiés. L'association confie aux établissements et services les missions qu'elle poursuit.

L'accompagnement et la prise en charge se réalisent au travers des valeurs associatives avec bienveillance envers les hommes, les femmes et les enfants pour qui et avec qui elle travaille chaque jour.

Les valeurs

L'Association ABCD promeut le respect des droits et de la dignité de la personne, la lutte contre l'injustice et les inégalités sociales, le refus des discriminations et de l'exclusion, le droit au recommencement et à l'erreur, la solidarité.



Respect des droits

Solidarité

Droit à l'erreur

Lutte contre l'injustice
et les inégalités

Refus des
discriminations



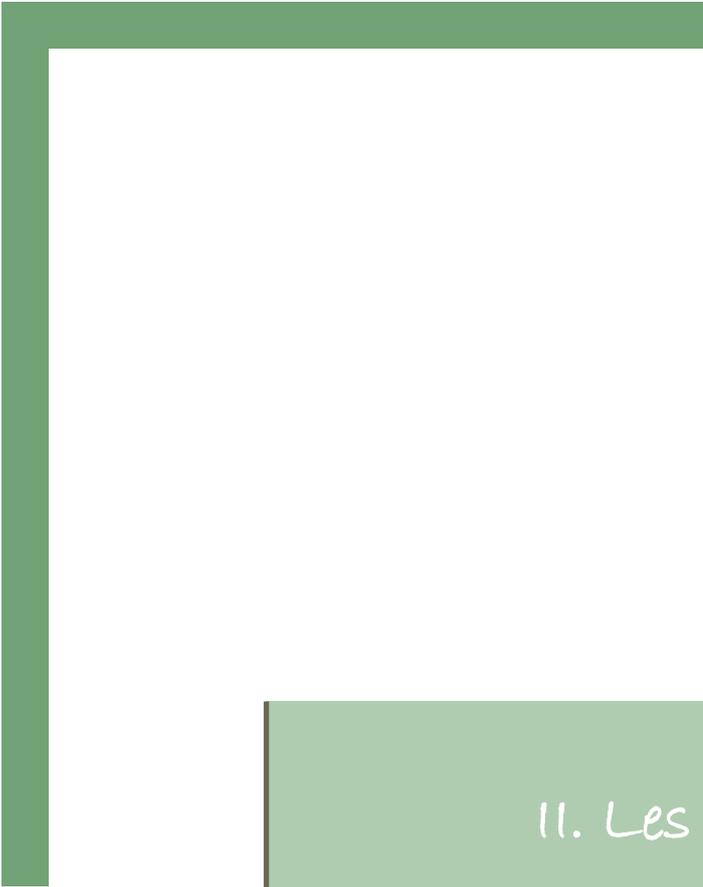
Le rôle de l'association, vers où l'on veut aller...

Pour l'Association il s'agit de permettre à celles et ceux qu'elle accompagne – quels que soient leur âge, leur origine ou leur histoire – de se poser un moment, de reprendre confiance en eux et en leurs compétences, de surmonter les difficultés et, surtout, de trouver ou retrouver une vie digne et une place dans la société. Pour qu'au terme de ce parcours, ces personnes soient tout simplement des citoyens autonomes parmi les autres.

Notre mission est de les écouter, les encourager, les soutenir et permettre qu'ils se construisent un projet d'avenir. Accompagner, faire grandir, c'est le cœur de notre action.

L'Association reste attentive aux problématiques et besoins sociétaux émergents pour adapter et développer des réponses nouvelles.

L'accompagnement et la prise en charge des personnes, le développement de l'association, l'évolution de notre offre de service afin de s'adapter aux politiques publiques, le travail en réseau, l'innovation, et l'ancrage dans nos actions de démarches responsables et durables sont des axes importants de ce projet associatif.



11. Les orientations
politique, stratégiques
et les objectifs
opérationnels de notre
projet



Orientation politique

Pérenniser l'association par du développement

Cette orientation prioritaire et globale implique plusieurs engagements :

-  Consolider et/ ou améliorer des actions déjà engagées.
-  Développer nos champs actuels et ouvrir à des problématiques non traitées.
-  Diversifier les activités sur des créneaux dans lesquels nous disposons de savoir-faire.
-  Étendre les activités de l'association sur le secteur sanitaire et justice sur le territoire élargi des Hauts de France.
-  Optimiser les fonctions support (gestion de projet, gestion comptable, financière, et des ressources humaines, communication, qualité) afin de dégager des ressources pour mettre en œuvre ce projet associatif.



Orientations stratégiques



1. Faire évoluer l'offre de service en fonction de l'évolution des publics que l'on accompagne



Objectifs opérationnels



Développer et élargir les missions actuelles du fait de l'évolution des problématiques des personnes accompagnées ou de zones géographiques non couvertes (diversification des modes d'accompagnement, projet d'extension, création de dispositifs, d'antennes...)



Faciliter et inciter à la participation et l'expression des personnes afin de renforcer leur pouvoir d'agir et de favoriser l'émergence de leur citoyenneté. (Groupes de travail, ateliers participatifs, pair-aidance, valorisation des rôles sociaux ...)



2. Bâtir une dynamique de développement

Le défi est de rester vigilant à tous les publics accompagnés actuellement ou à accompagner selon les besoins de la société et les orientations de politiques publiques dans le champ du sanitaire, du médico-social et de la Justice.



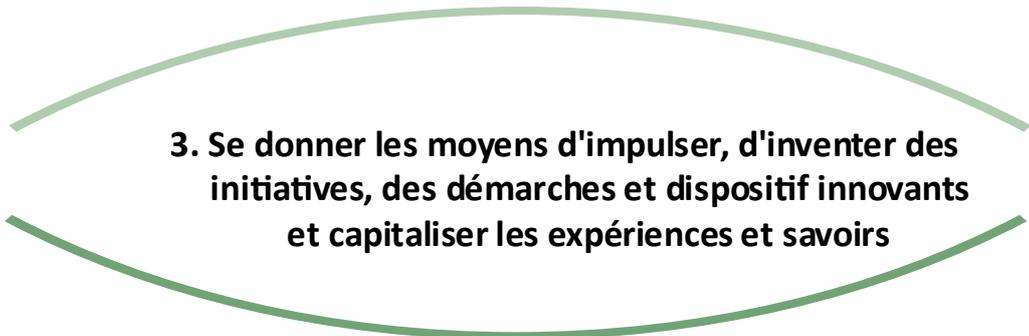
Objectifs opérationnels

- ➡ **Se rapprocher et coopérer avec d'autres associations du médico-social.** L'association souhaite être porteuse de projets de mutualisation des compétences et des moyens existants du territoire dans un objectif de cohérence et d'efficacité des réponses apportées aux personnes.
- ➡ **Écrire de nouveaux projets pour de nouveaux publics.** L'association en veille constante, identifie des besoins nouveaux non couverts sur le territoire. Forte de son expérience gestionnaire, de sa légitimité et de son expertise dans le secteur médico-social, elle s'oriente vers d'autres publics et d'autres problématiques.



⇒ **Être force de proposition sur des projets auprès des autorités de tarification dans le cadre des appels à candidature.** L'association se doit d'être un alerteur, un initiateur de projets et de réponses innovantes auprès des pouvoirs publics.

⇒ **Répondre aux appels à projet.** La veille et la réponse aux appels à projets divers (Etat, collectivités, fondations, mécénats, fonds européens...), participeront également au développement de l'Association.

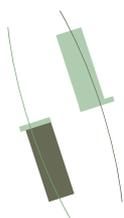


3. Se donner les moyens d'impulser, d'inventer des initiatives, des démarches et dispositif innovants et capitaliser les expériences et savoirs

Au-delà d'une intervention directe auprès des personnes accompagnées, l'association a pour objectif de participer à l'évolution des politiques publiques les concernant en expérimentant de nouvelles approches ou initiatives dans l'accompagnement en valorisant les réussites des actions ou des projets mis en place, en capitalisant et promulguant ses expériences et savoirs.



4. Poursuivre et développer les réseaux et partenariats locaux, régionaux et nationaux

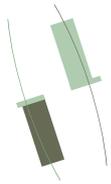


Objectifs opérationnels

- ➡ **Participer et contribuer aux instances** de dialogue ou de pilotage mises en places par des organismes locaux, de proximité, territoriaux ou par les pouvoirs publics.
- ➡ **Se mobiliser au sein des fédérations, mouvements, unions et réseaux professionnels de l'Association**
(CNAPE, URIOPSS, Fédération Addiction, ...) pour échanger avec les professionnels des autres territoires, participer aux connaissances, travaux, expériences dans nos champs d'intervention et contribuer à la promotion de notre vision.
- ➡ **Développer des alliances et coopérations** avec d'autres associations pour faciliter la mise en œuvre d'échanges et de complémentarités sur nos territoires.



5. Poursuivre et développer une politique d'amélioration de la qualité des prestations



Objectifs opérationnels

L'association, les partenaires, les professionnels et les usagers sont acteurs de l'amélioration continue de la qualité.

- ➡ **Poursuivre l'évaluation continue** de nos actions et du fonctionnement des structures et mettre en œuvre les axes d'amélioration nécessaires.
- ➡ **S'appuyer sur le dispositif associatif** dynamique de bientraitance et de prévention des maltraitances pour garantir un processus continu d'attention, d'alerte, de réflexion et de réaction.
- ➡ **Fonder et adapter les actions et pratiques** sur la parole, l'expression et la participation des usagers.





6. Créer les conditions de la réussite par une politique de ressources humaines dynamique favorisant l'enrichissement et les postures apprenantes.



Objectifs opérationnels

Qualité de vie au travail, Politique de formation de qualité, accueil des stagiaires, apprentissage et formations, réflexion sur l'éthique, partage et transfert de savoir...

-  **S'attacher à développer une politique de recrutement** de professionnels qualifiés et en adéquation avec les besoins en compétences.
-  **S'appliquer à définir une organisation des ressources humaines** cohérente et garante d'un bon fonctionnement
-  **S'adapter aux évolutions des besoins des personnes et des concepts d'accompagnement** en développant les compétences des salariés par le biais de la formation professionnelle, du transfert et de l'échange de savoirs, et de l'implication dans les réseaux de coopérations...
-  **Privilégier la capacité d'expression et d'action des professionnels** en les plaçant au cœur des réflexions et des projets et en visant le développement d'une intelligence collective.



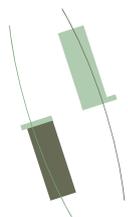
||| → **Rester vigilant à la qualité relationnelle, aux conditions de travail et à l'épanouissement** des salariés par des dispositifs et processus de qualité de vie au travail.

||| → **Garantir une relation harmonieuse** entre les différents acteurs de l'association et le Conseil d'administration, organe de gouvernance.





7. Améliorer la communication : Etre connue et reconnue.



Objectifs opérationnels

- ➡ **Actualiser l'image** de l'association et son identité visuelle.
- ➡ **Développer le digital et le numérique** au sein de l'association
- ➡ **Rendre visible et valoriser** les initiatives, les missions et les actions de l'association
- ➡ **Rendre lisible notre organisation, nos missions et nos pratiques** afin de créer et renforcer la relation de l'association avec les usagers et les partenaires
- ➡ **Faciliter l'accessibilité** de nos actions et prestations aux usagers



8. Poursuivre une activité gestionnaire durable et efficace en cohérence avec les valeurs de l'association.



Objectifs opérationnels

 **Promouvoir un dialogue de gestion** de qualité et transparent avec les autorités de tarification.

 **Assurer le financement au fonctionnement et à l'exercice de nos missions.** L'ensemble des établissements et services de l'association sont autorisés, habilités et contrôlés par les pouvoirs publics. Pour cela l'association s'engage à appliquer les règles de gestion permettant la meilleure utilisation possible des moyens alloués.

 **Travailler à développer et diversifier les sources de financements.**

A côté des financements publics qui constituent l'essentiel du budget, l'association pour préserver son autonomie d'action et développer les initiatives et projets auprès des personnes, cherche à développer des partenariats financiers privés ou publics respectueux de son projet associatif et de son éthique.

 **Faire évoluer le modèle économique de l'association** (gestion du patrimoine, politique d'investissement, fonds de dotation...)





9. Développer l'impact RSE de l'association pour toutes ses parties prenantes et ancrer l'association dans une démarche responsable et durable

Réelle intention éthique, l'association souhaite mener ce chemin incontournable pour notre organisation d'avoir un impact positif pour la société. Dans ses actions et ses activités, elle doit en permanence :

-  avoir des stratégies visant à améliorer les aspects sociétaux et environnementaux
-  être vigilante aux préoccupations et enjeux de développement durable.

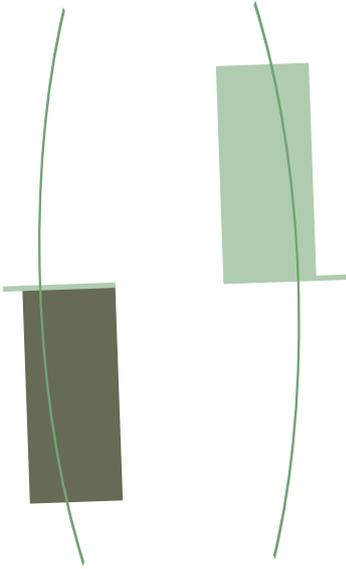


Projet associatif 2021-2026 adopté par le Conseil d'Administration en date du
10 septembre 2021.

Monsieur Jacques DUJARDIN
Président

Monsieur Thierry DETEVE
Vice-Président





Association Loi 1901

Tout courrier à l'Association doit être adressé à Monsieur le Président d'ABCD

Association Gestionnaire : ABCD, Aide, Soins et Prises en Charge

Siège Social, administratif et comptable : 210 rue de Dunkerque - BP 50098 - 62502 SAINT-OMER CEDEX - Tél : 03.66.10.01.00 -
Fax : 03.21.98.05.33

E-mail secretariat.siege@abcd.asso.fr - Site Internet : www.abcd.asso.fr

Association membre de la  **CNAPE** La fédération des associations de protection de l'enfant
LA PROTECTION DE L'ENFANT